



Abonnement téléphone mobile

Par **minisoise**, le **07/03/2009** à **11:12**

Mon mari a renouvelé son contrat chez BREIZH mobile en octobre 2008 et a changé de numéro de téléphone pour avoir un nouveau portable. Ce changement s'est effectué par téléphone, malheureusement la personne qui a refait le dossier a pris les coordonnées bancaires d'un autre client de ce même opérateur, depuis l'opérateur a coupé la ligne puisque l'autre client a rejeté les prélèvements ce qui est logique. Nous avons contacté l'opérateur au mois de février pour signaler le problème et redonner les bonnes coordonnées bancaires mais cela recommence et quand nous les avons contactés le changement de coordonnées bancaires n'avaient toujours pas été rectifiées donc ils ont recoupé la ligne. Mon mari et moi sommes clients chez eux depuis 2007 et nous n'avons aucun souci jusqu'à ce changement de numéro de portable. Quels recours avons nous pour résilier le contrat et les attaquer car ils refusent de rouvrir la ligne. Mon mari et moi avons les mêmes coordonnées bancaires et moi je n'ai aucun souci et ils ont le bon RIB, de plus ils ne veulent pas reconnaître qu'ils ont commis une erreur. Merci de me répondre.